

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Vote électronique : des dysfonctionnements inacceptables qui ne doivent pas décourager les personnels de faire entendre leur voix.

Alors que l'administration a disposé de quatre années pour revoir sa copie, la solution de vote confiée à un prestataire privé, la société Voxaly, pour un montant de plusieurs millions d'euros, est manifestement sous-dimensionnée et mal développée.

Pourtant, l'enjeu des élections est important pour les personnels de l'Éducation nationale : à l'heure où le gouvernement attaque le statut de fonctionnaire, où il supprime massivement des postes dans l'éducation, nous devons porter nos revendications dans les luttes, sur le terrain comme dans les instances.

Lors de l'ouverture du scrutin ce matin à 10:00, les représentant-e-s SUD éducation ont pu constater que dans certaines académies aucun personnel n'était en mesure de voter, dans d'autres académies, certains personnels ont pu voter à certains scrutins, sans que tous les logos des syndicats ne soient visibles. De très nombreuses impossibilités d'accéder aux espaces de vote étaient constatées.

Les signes avant-coureurs étaient nombreux, mais le ministère a balayé d'un revers de main les critiques formulées par les organisations syndicales.

Mise au pied du mur, l'administration elle-même a dû convenir de la gravité des problèmes rencontrés et a suspendu le vote durant toute la journée du 29 novembre.

SUD éducation informera les personnels de l'évolution de la situation.

SUD éducation continue à dénoncer le vote électronique, dont la complexité et l'absence de fiabilité malgré un coût exorbitant ont pour principale conséquence de décourager les personnels tout en tenant éloigné-e-s du vote les plus précaires qui ne connaissent pas toujours leur NUMEN.

SUD éducation appelle les personnels à défendre leurs droits, et à voter. Les droits syndicaux sont un combat : SUD éducation met à la disposition des personnels un numéro pour les aider à voter et faire valoir leurs droits : 07 56 95 19 46.